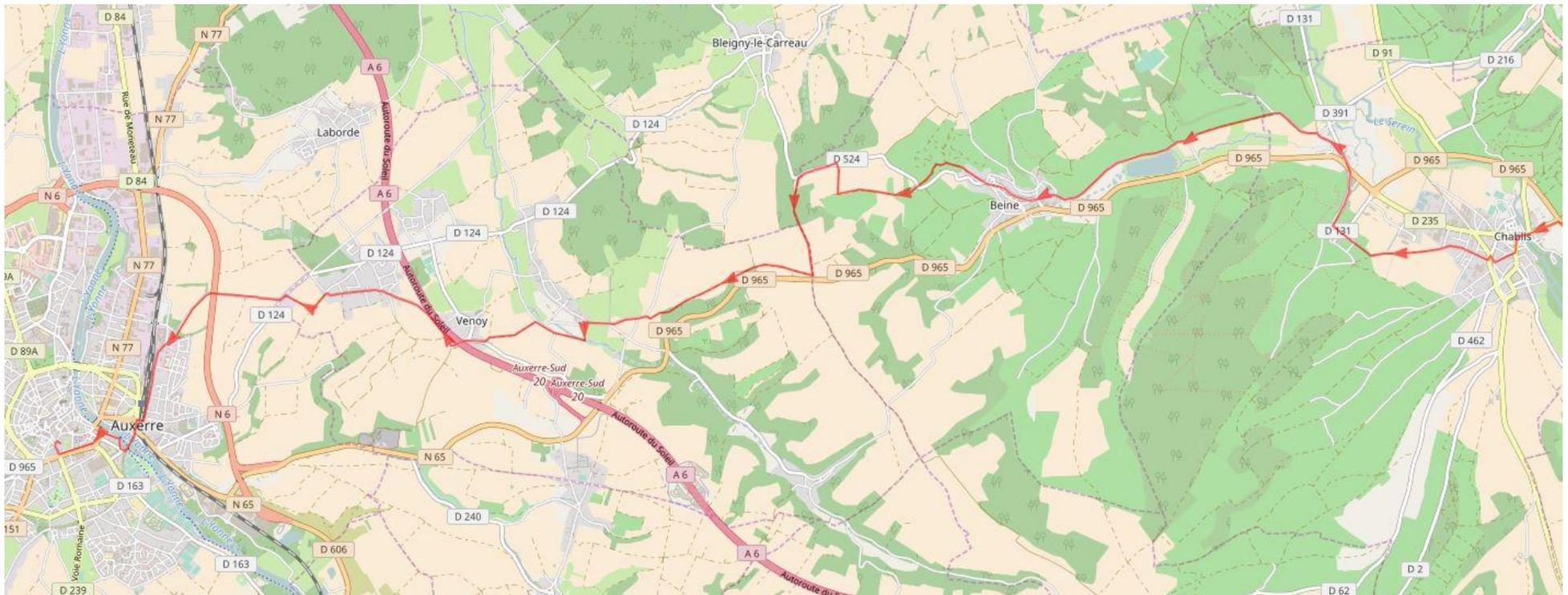


Voie de Namur par Tonnerre et Auxerre - 63 km

Chablis - Auxerre (25 km)



A partir de l'Office de Tourisme, continuer la Rue Auxerroise et suivre toute la rue commerçante jusqu'à un carrefour avec rond-point. Prendre à gauche l'Avenue de la République et arriver à un restaurant, séparation des 2 chemins : le GR654 tourne à droite, rue du Champ Fort. On retrouve les balises rouges et blanches du GR®654 en suivant l'avenue de l'Europe et le sentier des Gueux.

Le GR® arrive dans Milly et passe dans une rue qui débouche rue du Château. Laisser le GR® partir à gauche et tourner à droite pour aller jusqu'à la départementale 965. La traverser (attention à la circulation) et prendre en face la rue qui part vers la gauche. Passer devant le petit cimetière et la mairie annexe de Poinchy. À la patte d'oie prendre à gauche la rue de Bauroy pour quitter le hameau de Poinchy et monter sur 400 m en direction du vignoble. Partir sur la gauche sur le bon chemin dans les vignes puis entre vignes et prés. Il se dirige tout droit vers Beine. En arrivant au petit lac, on retrouve le GR®654 dont on va suivre les balises jusqu'à Auxerre.

Traverser Beine par la Grande Rue. Continuer tout droit en montant entre les vignes par un chemin d'abord empierré puis en herbe. Il débouche sur la petite route de Bleigny-le -Carreau. Continuer en face par un bon chemin (il est un peu décalé). À un arbre isolé, il tourne à droite et ramène à la petite route qu'on prend à gauche sur 200 m (attention visibilité réduite) puis à gauche à angle droit sur le chemin de terre qui longe la lisière, traverse un bois, des champs et conduit à la départementale 965. Quelques mètres avant la départementale tourner à droite et partir tout droit dans la pente sur le chemin parallèle à la route. Il coupe une première petite route, puis arrive à une centaine de mètres de l'entrée du hameau de Soleine.

Aller à droite vers les maisons et, juste avant descendre vers le ruisseau par un chemin herbeux. Traverser le ruisseau et partir à droite en le longeant avant de retrouver la route. Après 400 m, abandonner le GR® en prenant le chemin qui monte en travers du coteau vers Venoy où on retrouve le GR® sur lequel on reste jusqu'à Auxerre.

Traverser l'autoroute et se diriger vers Égriselles (château d'eau) en restant sur le bitume. Traverser le village en restant dans la Rue Principale. À la sortie descendre vers le grand poste de transformation électrique.

De là prendre la départementale 124 à gauche sur une cinquantaine de mètres puis, à droite la large piste qui descend tout droit vers la rocade d'Auxerre. Passer sous la rocade et continuer tout droit par le chemin puis par la rue des Mignottes jusqu'à la hauteur de la gare. Traverser les voies par la passerelle puis faire quelques pas à droite pour trouver l'entrée de la "Coulée verte" d'Auxerre. Elle traverse l'Yonne puis le canal du Nivernais. Immédiatement après le canal descendre à droite et gagner les quais. Les suivre jusqu'au carrefour avec le boulevard Vaulabelle (locaux syndicaux). Traverser et remonter le boulevard en passant devant l'Hôtel de Police, des immeubles d'habitat collectif et un garage. Arriver au croisement avec la rue Louis Richard. Traverser en direction du centre ville aux feux tricolores et prendre en face à droite, la rue Germain Bénard pour arriver en 200 m à la Maison des randonneurs.